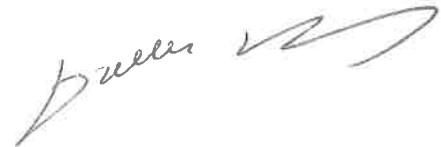


Au vu de tous ces éléments, il nous semble essentiel que les autorités françaises fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour mobiliser les moyens diplomatiques nécessaires afin de mettre fin à ces pratiques qui sont contraires au droit international.

Nous souhaiterions à cet égard connaître les démarches que l'Etat français envisage d'entreprendre en ce sens.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.



**Danielle Auroi**  
Députée-du-Puy-de-Dôme  
Présidente de la commission des Affaires européennes



**Brigitte Allain**  
Députée de Dordogne